



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique agricole

Question écrite n° 562

Texte de la question

M. François-Xavier Villain demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche son sentiment sur l'avenir de la politique agricole. En raison de la diminution du nombre d'exploitations agricoles, une baisse des budgets consacrés à l'agriculture risque d'être envisagée. Une telle perspective serait inacceptable car elle ne tiendrait pas compte des mutations profondes auxquelles doit faire face actuellement l'agriculture française : exigences environnementales, évolutions des besoins techniques, traçabilité alimentaire... Ces évolutions requièrent un soutien accru des pouvoirs publics et un renforcement des missions de son ministère dans une perspective de développement agricole durable. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les orientations du Gouvernement afin de permettre à l'agriculture française de répondre aux exigences des consommateurs et aux impératifs du développement durable.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est déterminé à inscrire l'avenir de l'agriculture dans une perspective de long terme basée sur le développement durable. Une agriculture durable signifie une agriculture créatrice de croissance économique, respectueuse de l'environnement et porteuse de progrès social. Plusieurs rendez-vous permettront de donner des perspectives à l'agriculture. Tout d'abord, les négociations du « Grenelle de l'environnement » doivent être l'occasion de faire reconnaître les efforts réalisés par les agriculteurs afin de mieux protéger l'environnement et de façonner les paysages. En la matière, des marges de progrès sont possibles, mais elles devront être négociées en toute transparence avec les agriculteurs et les associations de protection de l'environnement. Par ailleurs, les Assises de l'agriculture, qui devraient démarrer à l'automne prochain, permettront également d'ouvrir le débat sur la place de l'agriculture au sein des politiques nationales et communautaires. Enfin, le « bilan de santé » de la politique agricole commune, qui devrait être conclu au cours de la présidence française, au second semestre 2008, constituera une étape importante pour dessiner le visage de l'agriculture française à partir de 2014.

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 562

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4805

Réponse publiée le : 11 septembre 2007, page 5536